



**The RISE Institute**

**Institute for Reconstitution and  
International Security through Education**

**Projet d'Appui à la Planification  
des Politiques Nationales pour le  
Développement de la Petite Enfance dans  
Trois Pays d'Afrique de l'Ouest**

Emily Vargas-Barón

This publication is distributed by the Rise Institute for Reconstitution and International Security through Education. They can be found at: <http://www.riseinstitute.org>.

# **Rapport Final**

## **Projet d'Appui à la Planification des Politiques Nationales pour le Développement de la Petite Enfance dans Trois Pays d'Afrique de l'Ouest.**

**Groupe de Travail sur le Développement de la Petite Enfance  
Association pour le Développement de l'Education en Afrique**

**Emily Vargas-Barón, Ph.D.  
Consultante ADEA**

**29 février 2004**

## Remerciements

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à Mme Jeannette Vogelaar du Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas ainsi qu'au Dr. Eveline Pressoir, Conseiller Régional en Développement de la Petite Enfance au Bureau Régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour leurs conseils, leur dévouement et leurs contributions remarquables à ce projet.

Les directeurs et experts du Bureau National de l'UNICEF ont apporté un indéfectible appui aux Equipes Nationales, à l'organisation des consultations régionales, des ateliers de formation régionaux ainsi qu'à la Consultante. Nous souhaitons remercier plus particulièrement:

- ∞ Pour le Burkina Faso
  - Mme Joan French, M. Mamadou Bagayoko et M. Franck Tamini
- ∞ Pour la Mauritanie
  - M. Hervé Peries, Mme Monique Roch et M. Abdoul Sow
- ∞ Pour le Sénégal
  - M. Ian Hopwood, Mme Isabelle Austin et M. Georges Gonzales

Ce projet n'aurait pu se concrétiser sans la participation de nombreuses institutions, notamment plusieurs institutions bilatérales, multilatérales et ONG. Je salue en particulier la contribution des experts ci-après :

- ∞ Dr. Patrice Engle, UNICEF/New York
- ∞ Dr. Adriana Jaramillo et M. Alain Mingat, Banque Mondiale/Washington, DC
- ∞ Dr. Soo-Hyang Choi, UNESCO/Paris
- ∞ Mme Rokhaya Fall, UNESCO/BREDA/Dakar
- ∞ M. Vincent Snijders, Pays-Bas/Ouagadougou

Les activités qui se sont déroulées dans les pays doivent en grande partie leur succès à l'excellente direction et au dévouement des Chefs d'Equipe Nationale et des Rédacteurs en Chef des Politiques ci-après :

*Chefs d'Equipe Nationale:*

- ∞ Burkina Faso
  - Mme Agnès Kaboré, Directrice Générale de l'Action Sociale auprès du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.
- ∞ Mauritanie
  - Mme Hetoutou mint Abdoullah, Directrice des Services de la Famille et de l'Enfance, Secrétariat sur le Statut et la Condition Féminine.
- ∞ Sénégal
  - M. Moussa Ndao, Coordinateur Petite Enfance, Ministère délégué à la Petite Enfance et à la Case des Tout-Petits.

*Rédacteurs en Chef des politiques:*

- ∞ Burkina Faso
  - M. Ignace Sanwidi
- ∞ Mauritanie
  - Dr. Eby Ould Cheikh
- ∞ Sénégal
  - M. Tamsir Samb

*Emily Vargas-Barón*

## Table des Matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Objectifs du Projet	7
III. Activités et résultats du Projet	10
IV. Processus nationaux de planification et leur état d'avancement actuel	14
V. Principaux enseignements tirés	18
VI. Recommandations pour de futures activités	23
VII. Conclusion	28
Annexe I: Liste des Documents, Rapports et Présentations PowerPoint Élaborés par la Consultante du 28 juin 2002 au 29 octobre 2003	30
Annexe II: Recommandations de Dakar, Conférence Régionale sur la planification des politiques nationales pour une approche intégrée du développement de la petite enfance	34
Notes de fin	41

# Rapport Final

## Projet d'appui à la Planification des politiques nationales pour le Développement de la Petite Enfance dans trois pays d'Afrique de l'Ouest.

### Groupe de Travail de l'ADEA sur le Développement de la Petite Enfance

Emily Vargas-Barón, Ph.D.  
Consultante ADEA  
29 février 2004

#### I. Introduction

##### *Historique du projet*

Le Groupe de Travail sur le Développement de la Petite Enfance (GTDPE) en Afrique Subsaharienne a été créé en 1997 par l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA), et a été dirigé par le Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas. La première réunion du GTDPE s'est tenue en mars 1999, avec la participation des pays africains et des institutions bailleurs de fonds partenaires. Le GTDPE a décidé lors de cette réunion de se centrer sur le développement des compétences en vue de la planification de politiques nationales en matière de développement de la petite enfance en Afrique subsaharienne, et sur les stratégies permettant de mener des activités dans trois domaines: recherche, plaidoyer/influence sur les politiques, et renforcement des capacités.

Les activités du GTDPE ont été guidées par les principes ci-après, qui reposent sur l'approche intégrée du développement de la petite enfance (DIPE):

- ∞ Le développement de l'enfant est global : toutes les facettes du développement de l'enfant sont interdépendantes et de même importance ;
- ∞ Les politiques et interventions de DPE doivent reposer sur une approche intégrée et se focaliser sur les besoins de développement de l'enfant ;
- ∞ Le développement de l'enfant débute avant sa naissance, et se poursuit jusqu'aux premières années de sa scolarité ;
- ∞ Une bonne nutrition, santé et éducation de la mère et de l'enfant sont indispensables à son bon développement;
- ∞ Les services doivent être axés et soutenir les parents et les personnes qui s'occupent des enfants autant que les enfants eux-mêmes;

- ∞ Le DPE doit respecter les convictions et pratiques culturelles en matière d'éducation des enfants, et les politiques de DPE doivent être ancrées dans les réalités africaines et être pertinentes pour ces environnements culturels spécifiques;
- ∞ Les atouts et la participation des communautés sont fondamentaux pour la qualité des interventions en matière de DPE;
- ∞ Les communautés, organisations basées en communauté, les ONG ainsi que les autres organisations privées sont des partenaires et à ce titre leur avis mérite d'être pris en compte et respecté dans l'élaboration des politiques et l'offre de services de DPE.

Le GTDPE a joué un rôle d'animateur et de catalyseur. Il est parvenu à inscrire le DPE comme une nouvelle priorité à l'ordre du jour de nombreux programmes politiques nationaux et a contribué à l'établissement de nouvelles relations de collaboration entre les ministères de l'Education, de la Santé, des Finances ainsi que d'autres ministères concernés par la question dans les trois pays ciblés. Ses activités ont été axées sur les domaines suivants :

- ∞ Plaidoyer et mobilisation en faveur d'un appui politique et public au DPE ;
- ∞ Etudes sur les politiques afin d'apporter une assistance à la formulation des politiques et aux processus de mise en œuvre ;
- ∞ Développement de partenariats à différents niveaux ;
- ∞ Renforcement des capacités et des connaissances, et
- ∞ Promotion de l'élaboration de politiques pour le DIPE.

Le Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas, en collaboration avec l'UNICEF a dans un premier temps financé une étude du GTDPE sur les politiques et la formulation des politiques de DPE en Namibie, à Maurice et au Ghana.<sup>i</sup>

La seconde réunion consultative du GTDPE s'est tenue à La Haye en décembre 2001 et a passé en revue les résultats de cette étude. A l'issue des travaux, trois pays francophones, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Sénégal ont manifesté leur intérêt à bénéficier d'un appui à la formulation des politiques de DPE.

Depuis 2001, nous constatons un accroissement significatif de l'intérêt pour l'élaboration de politiques nationales de DIPE, grâce notamment au Forum Mondial de l'Education qui s'est tenu en avril 2000 à Dakar, Sénégal. En effet, le *Cadre d'Action de Dakar* avait lancé un appel à tous les pays afin qu'ils élaborent des Plans d'Action nationaux d'EPT, notamment des Plans de DPE, qui devaient faire partie intégrante des Plans Nationaux de DPE.<sup>ii</sup> Les pays furent exhortés à faire en sorte que leurs projets de politiques de DPE soient compatibles et en phase avec les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) ou tout autres plans éducatifs. En outre, la réunion MINEDAF VII, qui s'est tenue en 1998, avait appelé à la formulation de plans de DPE dans tous les pays d'Afrique subsaharienne.<sup>iii</sup> Cette réunion a reconnu que les pays d'Afrique subsaharienne étaient confrontés à des défis majeurs dans leurs efforts de formulation de politiques de DIPE à la fois efficaces et adaptées à leur environnement culturel.

Le projet « Appui à la formulation de politiques nationales pour le développement de la petite enfance dans trois pays d'Afrique de l'ouest » a débuté le 15 juin 2002 pour s'achever le 30 novembre 2003. Une consultante a été recrutée par le Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas pour le compte du GTDPE de l'ADEA, et au moment où nous rédigeons ce rapport, elle continue à apporter son concours aux équipes chargées de la formulation des politiques.

### ***Les trois pays sélectionnés pour le projet***

La formulation et la mise en place de politiques nationales de DIPE à la fois complètes et participatives au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal est une tâche particulièrement ardue compte tenu des obstacles majeurs en terme de statut des jeunes enfants et de leurs parents et du niveau de développement institutionnel de ces pays. Les défis à relever peuvent se résumer comme suit:

#### *Les défis institutionnels*

- ∞ Faibles niveaux d'investissement national dans le développement de la petite enfance;
- ∞ Faible niveau de compréhension tant au niveau national que communautaire de l'importance des premières années de la vie pour produire des citoyens sains, instruits et productifs ;
- ∞ Développement institutionnel insuffisant en matière de développement de la petite enfance ;
- ∞ Sur-concentration des services d'accueil des jeunes enfants dans les capitales;
- ∞ Intérêt pour l'enseignement préscolaire est une exception, se constate dans quelques rares familles et généralement en milieu urbain uniquement ;
- ∞ Manque d'expérience dans le développement de services intégrés ou coordonnés de santé, nutrition, assainissement, éducation et protection juridique ;

#### *Défis environnementaux*

- ∞ Faible base de ressources nationales en raison notamment des conditions difficiles de l'environnement sahélo-saharien, de la mauvaise exploitation des ressources naturelles, de l'inégale répartition des richesses et des limitations en matière de transport et communications ;
- ∞ Famine et malnutrition endémiques en raison de la désertification et de la dégradation des conditions climatiques, des campagnes agricoles et de toute une série de problèmes de sécurité alimentaire et éducative ;
- ∞ Niveaux élevés de pauvreté endémique tant en milieu urbain que rural, exacerbés par l'exode des populations rurales vers les bidonvilles des milieux urbains qui manquent de tous les services essentiels ;

#### *Défis en matière de Santé, Nutrition et Assainissement*

- ∞ Mauvaise santé chronique et maladies endémiques, notamment un accroissement rapide des cas de VIH/SIDA ;

- ∞ Des systèmes de santé partiellement développés avec une couverture géographique et une qualité de services insuffisants;
- ∞ Taux élevés de fécondité, mortalité maternelle, de mortalité infantile et enfantine, et faibles poids de naissance ;
- ∞ Taux élevés de malnutrition et faibles taux de couverture des programmes de nutrition ;
- ∞ Manque d'accès suffisant à l'eau potable, aux services de voirie et à l'éducation à l'assainissement ménager et communautaire ;

#### *Défis en matière d'éducation*

- ∞ Manque d'accès à une éducation de base de qualité, surtout pour les filles ;
- ∞ Coût financier et humain élevé pour l'éducation de base, lié au taux élevé de redoublement de classe, à l'absentéisme et à la déscolarisation avant la fin du cycle primaire ;
- ∞ Manque de services d'information destinés aux parents surtout pour les jeunes filles et les femmes enceintes, les mères divorcées ou célibataires ayant de jeunes enfants à charge, et les adolescentes des communautés démunies ;<sup>iv</sup>
- ∞ Manque de systèmes adéquats de formation pour les éducateurs parentaux, les enseignants du préscolaire, et les cadres moyens pour la planification, l'intégration, la coordination et la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes ;

#### *Défis relatifs aux conflits*

- ∞ Les crises et situations d'urgence complexes au sein et entre les pays ont des répercussions néfastes sur les enfants et les mères, tout particulièrement les déplacés et/ou ceux qui vivent dans des camps de réfugiés en Casamance et dans le sud du Burkina Faso ; (d'après les statistiques de l'UNICEF, ce sont les civils qui pour la plupart sont touchés par ces crises dont 80 pour cent d'entre eux sont des femmes et des enfants.<sup>v</sup>)
- ∞ Un grand nombre d'enfants souffrant d'handicap ou de retard de développement ne sont pas identifiés, ne sont pas pris en charge, voire pire ;

#### *Grands Défis concernant tout particulièrement les enfants*

- ∞ Cadre juridique et législatif insuffisant pour assurer la protection juridique des femmes enceintes et des enfants de la naissance à huit ans ;
- ∞ Négligence et sévices infligés aux enfants;
- ∞ Existence d'enfants mendiants et de personnes qui les exploitent;
- ∞ Enfants contaminés par le VIH/SIDA, et notamment un nombre croissant d'orphelins;
- ∞ Manque de services afin d'offrir une stimulation précoce, un appui familial et une éducation inclusive aux enfants nécessitant un encadrement spécial.

Compte tenu de ces réalités complexes et omniprésentes, il importe de mettre au point des Plans d'Action Annuels et des Politiques nationales trans-sectorielles, coordonnées et autant que faire se peut, intégrées de DPE afin de répondre aux besoins de tous les



enfants, en mettant tout particulièrement l'accent sur les enfants à haut risque et leurs familles.

Sur une touche plus positive, notons que les ouest-africains sont des peuples très soucieux du bien-être de leurs enfants, travailleurs, fort compétents dans certains domaines professionnels particuliers, et très coopératifs. Ces populations dévouées sont confrontées au double problème des ressources sérieusement limitées et d'une faible capacité d'absorption pour la gestion de grands programmes dans leurs pays. Heureusement, un nouveau leadership en faveur du DIPE fait son apparition dans chacun de ces pays, en partie grâce à ce projet.

## **II. Objectifs du Projet**

### ***Orientation générale***

Les politiques nationales de DPE doivent se focaliser sur l'accroissement des ressources budgétaires et autres afin de mener à bien une programmation qui serait :

- ∞ Participative et jouissant d'une « appropriation » au niveau local ;
- ∞ Holistique, complète et intégrée par tous les secteurs concernés ;
- ∞ Continue, en commençant si possible avant la naissance et jusqu'à l'âge de huit ans ;
- ∞ habile d'un point de vue culturel et découlant de celle-ci ;
- ∞ Equitable, en cherchant à atteindre les communautés les plus mal desservies et les plus nécessiteuses ;
- ∞ Axée sur la famille et de nature à la renforcer ;
- ∞ Basée en communauté et soutenue au niveau national ;
- ∞ De qualité élevée, aussi bien en terme de résultats que de contributions ;
- ∞ Flexible, responsable et créative ;
- ∞ Durable.

Il a été recommandé que dans la mesure du possible, les politiques couvrent les stades de développement de l'enfant allant de la période prénatale jusqu'à l'âge de huit ans afin de porter l'attention qui se doit à : la période initiale de rapide développement du cerveau qui se situe avant la naissance jusqu'à trois ans ; l'éducation parentale et l'appui au renforcement familial ; à l'éducation et les soins à la petite enfance, et à une préparation positive et une transition harmonieuse vers l'école primaire.<sup>vi</sup>

### ***Objectifs***

Les objectifs du projet ont été fixés en se fondant sur les discussions qui se sont déroulées lors de la réunion du GTDPE à La Haye en décembre 2001 et les expériences de formulation de politiques de DPE dans d'autres pays.

Le projet s'est fixé quatre grands objectifs et plusieurs sous-objectifs :

***Objectif I: Aider les pays sélectionnés à mener à bien leurs processus de planification de politiques et les aider à élaborer leurs politiques en vue de leur mise en œuvre.***

- ∞ Aider les Equipes nationales à examiner les éléments essentiels à l'élaboration d'une politique globale de DIPE
- ∞ Aider les Equipes nationales à identifier les domaines qui exigent une plus grande attention;
- ∞ Examiner l'état actuel de leurs procédures de planification de politiques et apporter un appui technique à leurs efforts ;
- ∞ Examiner la façon dont la politique de DIPE s'inscrit dans le cadre élargi de la politique éducative, les stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que les politiques et plans des autres ministères, institutions, et nombreuses organisations de la société civile ;
- ∞ Susciter une intensification de l'appui des pouvoirs au DIPE ;
- ∞ Se pencher sur des stratégies alternatives de mise en oeuvre lors du processus de planification des politiques dans le but de parvenir à une plus grande faisabilité programmatique ;
- ∞ Aider les Equipes nationales à élaborer des systèmes de suivi et évaluation afin de garantir l'atteindre des résultats et le caractère comptable des systèmes mis en place.

***Objectif II: Renforcer les réseaux nationaux, les partenariats, la coopération et le dialogue de politique, entre les professionnels, les communautés, les ONG, les formateurs, les représentants des pouvoirs publics et les autres parties prenantes au DIPE.***

- ∞ Aider les équipes nationales à identifier toutes les parties prenantes nationales potentielles et les partenaires du secteur public, de la société civile, des communautés, du secteur privé, et de la communauté confessionnelle ;
- ∞ Examiner des Plans d'Action alternatifs en vue de la vulgarisation, inclusion et consultation ;
- ∞ Aider les Equipes nationales à élaborer des Plans d'Action pour mener processus consultatifs pleinement participatifs pour la formulation de leurs politiques nationales de DIPE ;
- ∞ Aider à l'élaboration de politiques et plans de DIPE pour le renforcement ou la création de réseaux durables et de coalitions de partenaires et autres parties prenantes afin d'appuyer le DIPE ;
- ∞ Examiner les questions financières et autres problèmes de ressources afin de permettre la création de politiques durables de DIPE et d'attirer d'autres sources de financement supplémentaire.

***Objectif III: Améliorer les compétences méthodologiques et analytiques en vue de l'élaboration et de l'analyse des politiques de DIPE, et renforcer ainsi les capacités institutionnelles au sein du gouvernement et des autres institutions.***

- ∞ Contribuer au renforcement des capacités pour les activités de planification participative des politiques et de planification analytique tant au niveau des pouvoirs publics que de la société civile dans chacun des pays ;
- ∞ Identifier les domaines clés pour un futur renforcement des capacités et la mise au point d'outils pour accompagner l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques de DIPE en Afrique subsaharienne.
- ∞ Aider chaque pays à constituer un Plan d'Action pour le plaidoyer en matière de politiques de DIPE, en se fondant sur les atouts, les connaissances, les pratiques et les expériences actuels ;
- ∞ Formuler des propositions pour les lignes d'orientation en préparation pour la définition de la politique de DIPE.

***Objectif IV: Identifier les champs d'action stratégiques dans le domaine du plaidoyer, de la mobilisation d'appuis publics et politiques, du renforcement des capacités et de la mobilisation des ressources pour le DIPE en Afrique subsaharienne.***

- ∞ Contribuer au renforcement des capacités et au maillage régional dans le domaine de l'élaboration et de la planification des politiques de DIPE;
- ∞ Susciter une prise de conscience de l'importance du DIPE pour le développement et la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- ∞ Apporter des éléments de réflexion aux autres pays d'Afrique subsaharienne qui se lancent dans leurs premiers plans et politiques de DIPE ;
- ∞ Contribuer à établir des appuis au groupe sous-régional du GTDPE pour l'Afrique de l'ouest et du Centre, ce qui constitue une première étape vers la constitution d'un réseau de soutien au DIPE à l'échelle du continent en Afrique subsaharienne;
- ∞ Contribuer à attirer d'autres sources d'appui financier et technique auprès des bailleurs de fonds pour la promotion du DIPE en Afrique subsaharienne.

Enfin, l'idée est que cette activité consultative conduise à un renforcement des connaissances et à l'identification de nouveaux outils de planification des politiques indispensables afin de favoriser les futures activités de planification de politiques de DIPE en Afrique subsaharienne ainsi que dans d'autres parties du monde.

### **III. Activités et résultats du projet**

#### ***Aperçu général du projet***

Les quatre grands objectifs ainsi que la plupart des sous-objectifs ont été atteints et ce, au-delà même des attentes dans certains cas.

Néanmoins, vu sous l'angle de l'objectif de base à savoir : des politiques élaborées, adoptées et mises en oeuvre, il reste encore du chemin à parcourir. Notons cependant que les pays sont tous trois près du but. Ils ont élaboré des avant-projets de politiques et entendent les parachever d'ici juin/juillet 2004.

Ce projet était confronté dès le départ à de nombreux défis. A titre d'exemple, les objectifs prévoyaient que la Consultante apporte une assistance à des Equipes nationales déjà en place. En réalité, les Equipes nationales n'existaient pas jusqu'à l'arrivée de la Consultante dans ces pays et avant qu'elle ne commence à s'atteler à leur mise en place avec l'aide des ministères de tutelle. La Mauritanie avait déjà débuté un certain nombre d'activités qui étaient menées par un consultant mais une Equipe nationale à part entière n'avait pas encore été constituée. Ainsi, la première activité à mener dans chaque pays était d'aider les représentants du Ministère de tutelle à réfléchir aux éléments suivants :

- ∞ Qui doit coordonner l'exercice de planification des politiques ?
- ∞ Comment constituer l'(es) Equipe(s) nationale(s) ?
- ∞ Qui en doit faire partie et pourquoi ?
- ∞ Qui doit être le rédacteur en chef et qui prendrait part à l'Equipe de Rédaction ?

Ce projet est encore confronté à bien d'autres défis, notamment le manque criant de connaissances et d'expérience au niveau ministériel pour ce qui a trait aux éléments suivants :

- ∞ Processus participatifs de planification des politiques, y compris:
  - Les analyses des besoins ;
  - Les bilans des ressources ;
  - Les consultations communautaires et régionales ; et
  - La création d'un consensus.
- ∞ L'approche intégrée du développement de la petite enfance et les raisons de la suivre ;
- ∞ L'importance primordiale de la période allant de zéro à trois ans pour un bon développement de l'enfant et la nécessité de services essentiels d'informations aux parents;
- ∞ Une formulation de politique efficace liée à :
  - Plans d'Action annuels (Plans Opérationnels) ;
  - Elaboration de projections budgétaires;
  - Conception de plans de plaidoyer pour les politiques, et
  - Mise au point de systèmes de suivi et évaluation des politiques.
- ∞ La diversification des sources de financement pour soutenir l'exercice de planification des politiques.

#### *Les processus participatifs*

Les raisons pour lesquelles il convenait de mener des procédures participatives étaient nouvelles pour tous les groupes. Toutes les expériences précédentes des Equipes nationales en matière d'élaboration de politiques avaient suivi l'approche classique de « planification centralisée » conduite par des "experts" extérieurs qui fixent les paramètres pour la structure et le contenu de leurs politiques. Ils contrôlent généralement l'ensemble du processus afin de s'assurer que les politiques répondent bien aux exigences des institutions bailleurs de fonds.

Ainsi donc, une formation assez importante s'est avérée nécessaire au début du projet puis de façon continue pour ce qui est de la philosophie, des méthodes et des résultats de la planification participative. Fort heureusement, d'excellents spécialistes en planification sectorielle (p.e. santé, éducation et assainissement), en développement statistique national et en formulation de programmes ont été trouvés dans chaque pays. Ces spécialistes ont rapidement assimilé les approches participatives, ont parfaitement saisi leur importance pour leurs contextes nationaux multiculturels et ont par la suite appliqué efficacement les concepts assimilés.

### *L'approche intégrée*

Chacune des équipes a sollicité et reçu des communications sur l'approche intégrée du développement de la petite enfance, par le biais d'une formation individuelle, discussions en groupes restreints et d'excellents exposés en atelier présentés entre autres, par Evelyne Pressoir.

L'une des difficultés à promouvoir cette approche en Afrique est qu'il existe très peu d'exemples de structures et programmes intégrés sur le continent. Le programme Bisongo au Burkina Faso présente un modèle dont les directeurs, bien qu'ils en soient encore à la phase de mise au point du programme, s'efforcent réellement de bâtir un programme intégré. Le cadre conceptuel du programme intitulé "la Case des Tout-Petits" au Sénégal présente également une approche intégrée.

### *Education parentale et puériculture*

Il n'existe pratiquement pas de services de Conseil à l'éducation des enfants dans la région. Les parents sont reconnus dans toutes les cultures d'Afrique de l'ouest comme les personnes étant exclusivement responsables des enfants âgés de zéro à trois ans. Néanmoins, la situation des enfants vivant dans le dénuement et d'autres contextes difficiles est clairement fragile. C'est parce qu'il n'existe pas de programmes d'éducation parentale que les populations manquent d'expérience sur leur efficacité. En outre, le développement des petits enfants et des bébés n'a jamais fait l'objet d'aucun programme de formation pédagogique ou d'aucun programme de formation quel qu'il soit.

Néanmoins les résultats des recherches menées dans d'autres parties du monde concernant l'intervention précoce et l'éducation parentale ne semblent pas suffisants pour convaincre les ouest-africains de l'efficacité et des retombées positives de ce type de programmes. Il faudra que les populations prennent part à des programmes de conseil à l'éducation des enfants qui soient basées sur leurs valeurs culturelles afin qu'ils comprennent dans quelle mesure ces programmes leur permettront d'améliorer le développement de l'enfant et de la famille.

En dépit de cet état de fait, les dirigeants nationaux ont manifesté un grand intérêt pour la mise au point de nouveaux programmes utilisant une approche intégrée pour toute la période de la petite enfance. Il s'agit là d'un acte d'engagement de leur part et il sera crucial d'apporter un appui à ces nouveaux programmes pour les filles, les femmes

enceintes et les parents d'enfants de zéro à trois ans, ainsi que d'encourager les visites entre sites de programmes.

### *De la politique à la mise en oeuvre*

Ce qui fait défaut à beaucoup d'initiatives d'élaboration de politiques c'est un lien clair entre les Politiques et les Plans d'Action ou Opérationnels. Ainsi, il convient de s'efforcer d'expliquer encore et toujours l'importance de la mise en place de processus à long terme (par opposition à la simple rédaction d'un document relégué ensuite dans les tiroirs). Aucune des équipes n'avait jamais effectué de projections budgétaires et bon nombre des membres de l'équipe craignaient de s'aventurer à proposer des investissements financiers qui, traditionnellement, étaient la chasse gardée des puissants décideurs des Ministères des Finances et/ou du Plan. Ainsi, apprendre aux membres des équipes nationales comment effectuer des propositions fondées sur les résultats de leurs consultations et comment contribuer à parvenir à un consensus national sur ces propositions a nécessité une somme de travail importante. Notons que les équipes devront continuer à peaufiner ce volet ce qui nécessitera encore beaucoup de travail dans l'avenir car cela fut un processus d'apprentissage pour toutes les équipes.

Le rôle et les approches de communication sociale pour le plaidoyer sur les politiques afin de promouvoir les objectifs de ces Politiques et d'encourager les investissements dans le développement de la petite enfance, constituent également des domaines où il faudra déployer des efforts supplémentaires à long terme. Enfin, l'idée de placer au cœur de la politique, un système intégré d'évaluation, de suivi et de révision souple a également été assez nouvelle pour tous. La Mauritanie a recommandé un excellent système de suivi et évaluation des politiques, qui, s'il est mis en œuvre, fera certainement office de modèle pour la région.

### *Diversification des sources de financement pour soutenir la planification des politiques*

Au départ, aucune des équipes nationales ne comprenait réellement les raisons pour lesquelles il fallait multiplier les sources de financement afin de soutenir leur processus de planification des politiques. Toutes ces équipes étaient sur-dépendantes de l'UNICEF, principal bailleur de fonds dans ce domaine. Et pourtant, d'autres bailleurs de fond bilatéraux et multilatéraux sont intéressés ou alors sont susceptibles de l'être. Chaque équipe, avec les encouragements de l'UNICEF, a d'ailleurs contacté d'autres bailleurs de fonds et mobilisé ainsi de considérables soutiens financiers pour leurs activités. Ceci sera d'un précieux secours dans l'avenir, pour l'étape de mise en œuvre de ces politiques.

### ***Activités du Projet***

La Consultante s'est rendue au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal sur une période allant du 15 juin au 30 novembre 2003. Elle continue de façon non officielle à apporter son concours aux équipes nationales pour les toutes dernières activités du projet.

La liste des documents, rapports de réunion et présentations PowerPoint élaborés par la Consultante figure en Annexe 1 du présent rapport, et sont disponibles sur demande. Tous ces documents ont été largement distribués à tous les sponsors et nombre d'entre eux figurent sur le CD ROM élaboré par l'UNICEF et distribué lors de la Conférence régionale de Dakar du 21 au 23 octobre 2003 qui a réuni 14 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les recommandations de la Conférence Régionale d'Octobre 2003 à Dakar figurent dans leur intégralité en Annexe II du présent rapport.

### ***Consultations avec chaque équipe nationale***

Deux missions ont été effectuées dans chacun des trois pays, conformément au calendrier présenté en Annexe I.

Dans la mesure du possible, chaque mission sur le terrain a été mise à profit pour:

- ∞ Dispenser une petite formation de groupe à l'équipe nationale;
- ∞ Se rendre dans plusieurs ministères et ONG;
- ∞ Contribuer à mobiliser le soutien national au processus de planification des politiques;
- ∞ Elaborer ou adapter les documents et présentations PowerPoint afin de guider les équipes nationales dans les domaines où ils semblaient nécessiter des recommandations détaillées, tels que:
  - La planification des processus d'élaboration des politiques
  - L'identification et la sélection d'indicateurs
  - L'examen de méthodes pour la tenue de consultations régionales et communautaires
  - L'élaboration de projections budgétaires
  - La réalisation d'un plaidoyer sur les politiques et la communication sociale
- ∞ Planifier, préparer, tenir et faire rapport sur un atelier régional lors des trois visites;
- ∞ Rassembler, lire et analyser les documents nationaux sur la pauvreté, la santé, la nutrition, l'éducation, l'assainissement et la protection juridique;
- ∞ Examiner puis formuler des commentaires sur les divers avant-projets de documents de politiques et Plans d'Action des équipes nationales, et
- ∞ Faire rapport aux responsables des pays visités, aux pays Bas, à l'UNICEF, à l'ADEA etc.

Trois ateliers de formation ont été organisés, soit un dans chacun des pays:

- ∞ Premier Atelier Régional sur les politiques nationales de développement de la petite enfance, Ouagadougou, Burkina Faso, 9 - 11 Septembre 2002
- ∞ Deuxième Atelier Régional sur les politiques nationales de développement de la petite enfance, Dakar, 6 au 7 février 2003

- ∞ Troisième Atelier Régional sur les politiques nationales de développement de la petite enfance, Mauritanie, 21 – 23 juillet 2003

Le Dr. Evelyne Pressoir a joué un rôle de premier plan dans chacun de ces ateliers et a admirablement épaulé la consultante dans sa tâche. Le Dr. Joris van Bommel a également été d'une aide fort précieuse chaque fois qu'il a pu prendre part à ces ateliers. Son aide au Burkina Faso a été inestimable pour atteindre les objectifs dans ce pays, avec les conseils fort utiles de Vincent Snijders, Ambassade des Pays bas, Burkina Faso.

Chacun des ateliers régionaux de formation a débuté par la présentation des projets de politiques nationales de DPE et d'autres rapports nationaux, suivis d'une évaluation de groupe des progrès et besoins de chaque pays. Les groupes se sont mutuellement assistés dans l'élaboration des processus de politique dans le cadre d'activités d'appui par les pairs. Ceci a été suivi par la présentation de thèmes précis de réflexion tels que:

- ∞ Comment rattacher les politiques de DIPE aux cadres DSRP, ODM, plans sectoriels, etc.
- ∞ Comment effectuer des consultations régionales
- ∞ L'approche intégrée du DPE
- ∞ Développement de la petite enfance et éducation parentale
- ∞ Indicateurs de politiques: comment les sélectionner et les utiliser
- ∞ Projections budgétaires

La dernière tranche de chaque atelier de formation a été consacrée à l'élaboration ou à l'actualisation de chaque Plan de Travail national, à la présentation de ce Plan pour discussion, à la formulation de propositions pour la réunion régionale suivante et à des activités d'échanges entre pairs.

Outre la planification, l'organisation et le rapport sur ces ateliers régionaux de formation, la Consultante a également apporté son concours aux consultations et conférences ci-après:

- ∞ Deuxième Conférence Internationale sur le Développement de la Petite Enfance, Asmara, Erythrée, 28 – 31 août 2002
- ∞ Consultation GTDPE à La Haye, Pays-Bas, 14 au 16 Avril 2003
- ∞ Conférence Régionale de l'UNICEF sur le DIPE, Dakar, Sénégal, Octobre 21 – 23, 2003

#### **IV. Processus nationaux de planification et leur état d'avancement actuel**

A ce jour, les trois pays ont accompli les progrès ci-après en matière d'élaboration de politiques et Plans d'Action de DIPE.

##### ***Burkina Faso***



Le processus de formulation de la Politique de DIPE au Burkina Faso est piloté par le Ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, avec, à la tête de la coordination des opérations, Mme Agnès Kaboré, Directrice Générale de l'Action Sociale auprès du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. Avant le démarrage de ce projet, ce ministère avait été délégué et mandaté en juillet 2002 par décret national pour formuler une politique visant les jeunes enfants et leurs familles. Quelques réflexions et discussions ont été conduites au départ, avec d'autres ministères tels que le Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation, sur l'entité qui allait mener l'exercice de planification des politiques. Il a été décidé que, dans la mesure où le Ministère de l'Education Nationale était essentiellement axé sur l'éducation formelle, pour parvenir à une approche plus intégrée, il convenait de choisir un ministère doté d'un mandat plus élargi et jouissant d'une bonne expérience en matière d'établissement d'accords et groupes de travail interministériels.

Deux commissions ont été mises en place afin de mener à bien le processus de planification des politiques:

- ∞ La Commission Technique Pluridisciplinaire, composée des ministères de tutelle sélectionnés et d'ONG nationales, et
- ∞ La Commission Nationale de Validation, composée des membres de la Commission Technique Pluridisciplinaire et d'un large éventail d'autres représentants de l'administration, du secteur privé, des associations, des ONG, des communautés et des groupements culturels.

Ces groupes se sont avérés extrêmement utiles pour les consultations au niveau communautaire, régional et national. Leurs contributions lors de la réunion nationale de bilan sur les quatre grandes études portant sur la situation de l'enfance au Burkina Faso ont été d'une grande utilité afin de façonner les principales stratégies de la Politique en la matière. Mme Kabore a parfaitement saisi le pouvoir et l'utilité potentiels de l'approche participative et a dirigé de façon remarquable le processus de planification.

Le Chef de l'équipe de rédaction, M. Ignace Sanwidi, est un planificateur éducatif chevronné et fort respecté au Burkina Faso; il a récemment pris sa retraite de l'UNESCO après avoir exercé durant de nombreux autres pays. Il a piloté une équipe de rédaction composée de quatre spécialistes qui se sont penchés sur la situation des enfants et les services offerts à l'enfance dans les domaines suivants: développement et éducation de la petite enfance; santé et nutrition; assainissement; protection juridique, pauvreté et développement économique.

L'Equipe nationale a effectué des consultations dans quatre régions culturelles du Burkina Faso en employant les langues locales et en rencontrant les populations au niveau communautaire et régional. A ce jour, l'équipe doit mener une dernière consultation dans la Région de Dori prévue pour mars 2004.

Fin janvier, le second projet de Politique a été élaboré. En février, j'ai adressé à l'Equipe neuf pages de suggestions détaillées. Ils ont également sollicité les commentaires des membres de la Commission pluridisciplinaire, entre autres. Sur la base de ces

commentaires et des résultats de la dernière consultation à Dori, l'équipe préparera l'avant-dernier projet de Politique, et probablement le premier Plan Annuel.

Ensuite, un grand Atelier National sur les politiques sera organisé à Ouagadougou afin de discuter de la troisième version du projet de Politique. Il s'agira alors d'une activité visant à établir un consensus, qui sera complétée par une série de nombreuses réunions restreintes afin de s'assurer que cette politique répond bien aux besoins, engagements et aspirations d'un maximum possible de groupements et institutions s'occupant de la petite enfance au Burkina Faso.

Enfin, après avoir effectué les toutes dernières révisions, un Grand Forum sera organisé en juin à Ouagadougou pour examen final et présentation de la Politique à la nation. La version finale devrait être achevée d'ici juillet 2004 et c'est alors que pourront débiter les activités de plaidoyer et de mise en œuvre de la politique.

Compte tenu de la qualité de la politique à paraître et de son excellente analyse des besoins criants des enfants et parents Burkinabés, il est à espérer que ce plan complet et exhaustif comprenant de nouvelles stratégies visant les femmes et jeunes filles enceintes, les jeunes enfants et les parents et élargissant considérablement la programmation intégrée, pourra attirer une plus grande et substantielle assistance internationale.

### ***Mauritanie***

Le processus de formulation de la Politique de DIPE en Mauritanie est piloté par la Secrétaire d'Etat à la Situation et à la Condition Féminine, avec, à la tête de la coordination des opérations, la Directrice du Département de la Famille et de l'Enfance, du Secrétariat, Mme Hetoutou mint Abdoullah. Avant l'arrivée de la Consultante en juin 2002, le Secrétariat était chargé de la politique, de la réglementation et des services relatifs aux femmes et aux jeunes enfants.

Il existe un Conseil interministériel de la petite enfance qui réunit les représentants de tous les ministères concernés ainsi que quelques ONG et associations nationales. Mme Abdoullah a été fort adroite dans la gestion des réalités politiques de son pays, et a été déterminée et persévérante dans la poursuite des objectifs du projet. Elle tient le Conseil convenablement informé des avancées et attend la fin de la période électorale afin de mettre la touche finale à toutes les activités.

Le noyau de l'équipe de planification est composé d'experts en développement de la petite enfance du Secrétariat. Le rédacteur est le Dr. Eby Ould Cheikh, un éminent expert mauritanien de premier plan en planification sanitaire. Grâce au processus de planification il s'est familiarisé avec d'autres domaines du développement de la petite enfance ainsi qu'avec l'approche intégrée. Tous les membres de l'équipe nationale ont beaucoup appris en matière de formation à travers cours particuliers, discussions en groupes restreints, participation aux ateliers de formation régionaux et voyages internationaux pour se rendre dans des conférences ou d'autres programmes, et ces activités ont, pour la plupart, été prises en charge par l'UNICEF.

L'Equipe nationale de Mauritanie a préparé sa troisième et avant-dernière version du document « *Politique nationale de développement de la petite enfance en Mauritanie* » (achevée le 4 février 2004). Pris dans leur ensemble, ces documents constituent déjà un excellent progrès. Ils sont complets, bien structurés, et présentent des stratégies, des programmes des indicateurs ainsi que des projections budgétaires. Les choix stratégiques présentés dans le projet de Politique répondent à la plupart des problèmes les plus flagrants de développement de l'enfant et de la famille en Mauritanie. D'autres domaines auraient pu également être abordés, mais en toute honnêteté, ce document de Politique est déjà fort ambitieux tel qu'il est, compte tenu notamment de la capacité limitée d'absorption du pays. Des documents présentent également des plans pour la mise en œuvre à long terme de la politique, le plaidoyer et un système transparent de suivi et évaluation de cette politique.

J'ai adressé à l'équipe nationale sept pages de commentaires détaillés en date du 9 février 2004. Les membres de l'équipe sont d'ailleurs occupés à l'heure qu'il est, à réviser les documents et à mener davantage d'activités de renforcement du consensus en attendant l'issue des consultations électorales dans le pays. L'équipe compte finaliser le projet de politique ainsi que le Plan d'Action et les présenter pour adoption, d'ici avril/mai 2004. Un Forum National sur le Développement de la Petite Enfance sera organisé à ce moment là.

Sauf sursauts politiques imprévus tels qu'une nouvelle tentative de coup d'état ou un changement radical à la tête du Secrétariat, compte tenu de l'engagement de nos collègues en Mauritanie, cette politique sera sans faute parachevée et fera office de modèle dans la région. En outre, la participation de l'équipe à ce projet a conduit à un important renforcement des capacités qui sera certainement mis à profit par la suite pour la phase de mise en œuvre de la politique.

La structure et le plan de suivi de la Mauritanie sont particulièrement bien conçus, et méritent d'être minutieusement suivis afin d'en évaluer les résultats sur le long terme. Ce plan méritera l'apport de substantielles ressources nationales et internationales supplémentaires au cours des années à venir.

### ***Sénégal***

L'équipe nationale du Sénégal est officiellement pilotée par le Ministre délégué chargé de la petite enfance et des Cases des Tout-Petits, qui est rattaché au Ministère de l'Education nationale. C'est le Cabinet du Ministre délégué chargé de la petite enfance et des Cases des Tout-Petits (MDPCTP) qui assure la direction du processus de planification. Le directeur de l'Equipe Nationale est M. Moussa Ndao, Coordinateur de la Petite Enfance au MDPCTP.

Au moment du démarrage de nos activités de formulation de politiques, la gestion du programme « Case des Tout Petits » placé sous l'égide du Président Wade, était logé au Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale

(MFDSSN), qui est un ministère spécial consacré au développement de la petite enfance. Par la suite, pendant quelques mois, la direction de la politique de la petite enfance et des Cases des Tout-Petits a été déplacée du MFDSSN au Ministère délégué MDPCTP. Bien que certains agents aient été transférés d'un ministère à l'autre, ce changement a permis une révision majeure des objectifs du programme, des domaines de mandat, des méthodes, des activités et des budgets. Le conseil à l'éducation parentale par exemple, est demeuré en grande partie, mais pas entièrement au niveau du MFDSSN mais sans ressources budgétaires significatives. Le programme Case des Tout-Petits ainsi que toutes les activités qui gravitent autour de ce programme ont été placées sous la tutelle exclusive du MDPCTP.

Une équipe de planification de politique a également été mise sur pied. Elle est composée d'une trentaine de spécialistes représentant tous les secteurs concernés par la petite enfance au Sénégal, y compris les administrations publiques et les ONG. Certains personnes travaillant dans des programmes situés dans des régions hors de la capitale ont également été invitées à y prendre part.

L'équipe nationale a désigné M. Tamsir Samb, éminent chercheur à l'INEAD pour diriger la rédaction de la politique avec l'aide d'une équipe restreinte de spécialistes nationaux. Ils ont rapidement mené au moins quatre consultations dans différentes régions du pays. Une étude majeure sur les coutumes en matière d'éducation des enfants (menée sous contrat distinct) a été réalisée lors de l'élaboration de la Politique et a permis de jeter un peu de lumière sur certains axes à inclure dans la politique.

La version II du projet de Politique a été élaborée et distribuée en octobre 2003. Ceci constitue une bonne avancée mais elle est loin d'être achevée. La version III du projet vient d'être élaborée, et j'adresserai sous peu mes commentaires à l'Equipe nationale.

Selon le dernier rapport d'Isabelle Austin de l'UNICEF/Sénégal, la procédure de finalisation se déroulera comme suit:

- ∞ Examen et validation de la troisième version lors d'une réunion du Conseil National début avril 2004;
- ∞ Révision et élaboration de la version IV, et
- ∞ Présentation au Conseil des Ministres en juin 2004.

L'équipe du Sénégal a déjà annoncé qu'elle comptait organiser un Forum national afin de faire connaître la Politique, de mener des activités de plaidoyer en faveur de cette politique et de lancer le programme de mise en œuvre.

## **V. Principaux enseignements tirés**

Les grands enseignements tirés de ce projet de planification de la politique de DIPE sur trois pays sont énumérés ci-après.

***Les partenariats inter-institutionnels sont utiles afin de mener à bien une planification participative des politiques de DIPE.***

- ∞ Les dispositifs de collaboration pilotés par le GTDPE de l'ADEA en étroite collaboration avec les bureaux nationaux, régionaux et internationaux de l'UNICEF ont fort bien fonctionné pour permettre d'atteindre les objectifs clé de planification des politiques nationales.
- ∞ Ce partenariat a permis de réduire de façon substantielle les coûts inhérents à la planification politique dans chaque pays.
- ∞ Il faudra s'efforcer d'associer dès le départ davantage de partenaires (surtout des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ainsi que les ONG internationales) afin de:
  - S'assurer que des sources de financement diversifiées et suffisantes soient assurées pour couvrir tous les coûts relatifs à la planification des politiques de DIPE, notamment les consultants, les frais d'organisation des ateliers régionaux, les déplacements, matériels, etc.;
  - Mettre en place des structures d'appui à la future politique nationale de DIPE solides et diversifiées;
  - Contribuer à assurer la mise en œuvre de la Politique et de son Plan d'Action;
  - Encourager la transparence et la responsabilisation, et
  - Commencer à créer un leadership national pour coordonner l'aide des bailleurs de fonds à la mosaïque de programmes mis en place dans le cadre de la Politique de DIPE.
- ∞ Par manque de diversification appropriée des financements dès le départ, deux ou trois pays n'ont pas été en mesure de parachever les consultations régionales et communautaires conformément à leur calendrier initial. Ils ont finalement atteint leurs objectifs de consultations, mais uniquement après une interruption afin de mener des actions importantes de mobilisation de fonds.
- ∞ Les bailleurs de fonds internationaux qui oeuvrent dans le domaine du DIPE devront aider chacun des pays à mobiliser autant de partenaires que faire se peut, et ce dès le début du projet. L'UNICEF et l'UNESCO ont joué des rôles très utiles à cet égard, tout comme d'ailleurs, le Gouvernement des Pays-Bas.

***Les synergies naissent du dialogue entre les pays lors du processus de planification***

- ∞ Il est fort utile que plusieurs pays élaborent simultanément leurs politiques de DIPE. En effet, il est évident que les équipes nationales bénéficient grandement de l'échange d'expérience et de la discussion sur certaines problématiques liées à la définition de politiques nationales. Des liens se sont créés entre les équipes qui s'encouragent mutuellement, et parallèlement à cela, une certaine émulation sous-jacente a maintenu chacune des équipes sur le qui-vive. Chacune d'entre elle souhaitait faire de son mieux.
- ∞ Les échanges ont permis de renforcer le leadership national et le sens "d'appropriation" des politiques de chacune des équipes engagées dans la direction des processus de définition d'une politique nationale.

***Les premières visites de la consultantes doivent être axées sur la structuration du processus de planification de politique.***

- ∞ Toutes les équipes nationales ont eu du mal à sélectionner leurs membres, puis ensuite à s'assurer de l'engagement de tous les membres dans cet exercice. Il est même arrivé que certains membres s'attendent à être rémunérés en permanence et à recevoir d'autres avantages. En revanche, d'autres équipes étaient convaincues de s'acquitter d'une tâche qui s'inscrivait tout à fait dans le cadre de leurs attributions. Contrairement à certains projets de planification de politique jouissant de l'appui de bailleurs de fonds internationaux, ce projet n'était pas assorti de rémunérations et honoraires élevés.
- ∞ Il est donc important de bien définir les attentes, les rôles ainsi que les incidences financières dès le départ et de façon constante afin d'éviter tous malentendus.
- ∞ Des conseils sont nécessaires afin de s'assurer que l'on exige la mise en place de certaines structures pour la mise au point d'un bon processus de planification de politique.
- ∞ Le Consultant a généralement un rôle fondamental à jouer pour favoriser une communication positive dans l'organisation des réunions et pour assurer une médiation entre les groupes.

***La flexibilité est cruciale pour structurer le processus de planification des politiques.***

- ∞ Chaque pays jouit d'un contexte politique qui lui est propre, en terme d'institutions, relations interministérielles, cultures traditionnelles et institutionnelles, idéologie, structure hiérarchique, législation, processus de prise de décision, méthodes de tenue des réunions officielles, gestion financière, etc..
- ∞ C'est pour toutes ces raisons que la flexibilité est si importante. Il n'est pas possible d'importer de l'extérieur des modèles de planification de politiques de DIPE. Pourtant, il est vrai également que les processus réussis de planification de politique tendent à être relativement analogues d'un pays à l'autre. Ces processus peuvent donc être reproduits.
- ∞ Un large éventail d'objectif DIPE potentiels, d'approches de programme, d'indicateurs, de mécanismes de collaboration, de procédures de consultation, etc. peuvent être examinés, mais les décisions devront découler d'un consensus, en tenant compte des priorités nationales et sous-régionales.
- ∞ Pour ce faire, il importe de fournir dès le départ aux Equipes nationales les informations sur le processus global, les possibilités à leur disposition pour structurer leurs idées, et un large éventail d'approches pour:
  - Mener à bien les consultations au niveau communautaire, sous-régional, et national ;
  - Fixer les objectifs, les stratégies, les programmes, les indicateurs et les budgets,
  - Parvenir à un consensus, et
  - Adopter, défendre et mettre en œuvre la politique.
- ∞ C'est justement parce que les choix de politiques sont sensibles et doivent être effectués avec souplesse dans le cadre des contextes nationaux, que les bailleurs

de fonds doivent être circonspects et éviter de remettre simplement aux pays des exemplaires de politiques et plans d'action adoptés ailleurs en recommandant que l'on se contente de les reproduire.

***Créer une large coalition autour de la planification de politique de DIPE dès le début du projet.***

- ∞ Les institutions du secteur public doivent veiller à s'assurer de la pleine participation des institutions concernées de la société civile et du secteur privé.
- ∞ Dans les pays où les ONG ne sont pas très développées le processus de planification des politiques de DIPE doit être mis à profit afin de renforcer les ONG existantes et leurs réseaux, et encourager le développement de nouvelles ONG et réseaux.
- ∞ Les représentants des secteurs ci-après doivent être associés dès le début du projet : finances et plan, santé, nutrition, assainissement, éducation, protection juridique, conseils ou associations représentant des populations particulières, statistiques nationales, programmes féminins, et éventuellement développement rural et urbain.
- ∞ Il convient de convier, dès le départ, les bailleurs de fonds à une réunion de planification spéciale puis de les tenir régulièrement informés de l'évolution, des problèmes, des besoins et des résultats.

***L'Analyse des besoins, l'estimation des ressources, et les études sur la situation des enfants ont révélé des obstacles et défis majeurs au bon développement des enfants dans chacun des pays.***

- ∞ Pour deux des pays au moins, les activités menées par les Equipes nationales constituaient les premières études de ce type portant sur la situation et les besoins généraux des femmes et des jeunes filles enceintes, des enfants et des nourrissons, et des jeunes enfants et leurs familles. Ces études sont fort précieuses.
- ∞ Les évaluations des besoins, examen des ressources et les études sont fondamentaux pour aider les personnes chargées des consultations nationales, régionales et locales à appréhender la difficile situation dans laquelle se trouve de nombreux enfants et leurs parents.
- ∞ Les études et analyses des besoins ont également fourni des informations de base essentielles qui ont permis aux équipes de sélectionner leurs stratégies, objectifs et indicateurs. Elles serviront également plus tard à la mise en œuvre des programmes découlant des Politiques et Plans d'action.

***Les processus de planification de politique utilisant l'approche intégrée du DPE sont extrêmement utiles pour acquérir des expériences qui sont complexes et exigent nécessairement beaucoup de temps.***

- ∞ L'approche intégrée couvre une période allant du stade prénatal à l'âge de huit ans, et regroupe plusieurs secteurs, et à ce titre, par définition, les processus de planification de politique de DIPE sont très complexes.

- ∞ Les pays qui ont peu d'expérience en matière d'intégration ou de coordination sont confrontés à de grandes difficultés, et il leur faut énormément de temps pour planifier et mener à bien des réunions pour la concertation et la création d'un consensus, rédiger et réviser leurs politiques, et obtenir un appui pour leurs efforts, surtout dans les institutions déjà confrontées à la pression de nombreux défis et au problème de la relative rareté de personnel hautement qualifié.
- ∞ C'est la raison pour laquelle il convient de prévoir deux ans au moins pour mener à bien les processus de planification de politiques de DIPE. Il ne s'agit pas de temps perdu. En effet, les participants apprennent énormément au cours de ces processus et appliqueront certainement leurs nouvelles connaissances acquises, au moment de la phase de mise en œuvre de la politique.

***Les pays manquent généralement d'expérience en matière de planification de politiques intersectorielles.***

- ∞ En Afrique de l'ouest comme dans de nombreuses régions du monde, les pays n'ont qu'une expérience limitée de la planification des politiques intersectorielles ; néanmoins, cette situation évolue rapidement, avec tous les programmes de la Banque Mondiale qui sont axés actuellement sur l'éradication de la pauvreté extrême.
- ∞ Un encadrement et une formation supplémentaires sont nécessaires afin d'aider les experts nationaux à formuler des idées sur de nouvelles formes de collaboration, coordination et intégration de programmes intersectoriels, afin d'optimiser les moyens limités disponibles.

***Il convient d'insister régulièrement sur l'alignement des politiques.***

- ∞ Les politiques de DIPE doivent être minutieusement harmonisées avec les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la planification de l'initiative PPTE, les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM), les Plans d'Education pour Tous et tous les autres plans sectoriels en matière de santé, nutrition, éducation, assainissement, développement des femmes et des enfants, etc.
- ∞ Néanmoins, la contribution de la Politique de DIPE ira bien au-delà de la simple présentation des sections concernées dans d'autres plans. En effet elle permettra de mettre en place de nouvelles approches intégratives, des synthèses de programme et bien souvent, de nouvelles structures organisationnelles pour veiller à ce que les enfants bénéficient de moyens améliorés et plus importants en phase avec les stratégies et priorités de la Politique.
- ∞ Les consultants et les bailleurs de fonds devront insister et veiller à ce que cette harmonisation des politiques se fasse dans la pratique.

***Il est indispensable de créer dès le départ des mesures incitatives à l'élaboration de politiques et à la coordination des bailleurs de fonds.***



- ∞ Compte tenu des nombreuses obligations et contraintes de temps des fonctionnaires des ministères, les restrictions des budgets nationaux consacrés à la planification des politiques et la relative rareté des ressources consacrées à la planification en Afrique de l'ouest, il est souhaitable d'envisager, dès le démarrage du projet, différents types de mesures incitatives pour la Planification de la politique de DIPE et la coordination des bailleurs de fonds.
- ∞ Il est recommandé de mettre sur pied une coalition des bailleurs de fonds pour la planification des politiques qui regroupe les bailleurs de fonds nationaux et internationaux, les ONG et les fondations, et tous ceux qui apportent un soutien financier, technique ou matériel.
- ∞ Un appui s'impose également afin de financer des consultants nationaux et internationaux, les consultations locales et sous-régionales ainsi que les activités visant à créer un consensus, les ateliers de formation, les matériels, etc. un budget global doit être établi dès le départ, de façon suffisamment flexible pour être ajusté de temps à autre afin d'atteindre les objectifs du projet.
- ∞ L'apport initial des bailleurs de fonds contribuera à garantir qu'ils s'approprient la politique qui résultera de cet exercice, même s'ils ne souhaitent pas appuyer tous les volets de ladite politique.
- ∞ L'existence d'une Politique et d'un Plan d'action de DIPE crédibles permettra de répondre aux doléances (et excuses) souvent entendues des bailleurs de fonds qui se refusent à investir dans le DIPE sous prétexte que les pays en voie de développement manquent de Politiques et de Plans d'action de DIPE détaillés et bien conçus.

***Les pays manquent d'informations sur l'importance de la période de l'enfance allant de zéro à trois ans et sur les potentialités de l'éducation parentale afin d'améliorer le développement de l'enfant.***

- ∞ Bien que la plupart des pays disposent de petits programmes d'enseignement préscolaire public et privé pour les enfants âgés de trois à cinq ans (ce qui ne couvre qu'un pour cent des enfants admissibles), ils n'existent pratiquement rien pour les enfants de zéro à trois ans si ce n'est les services de santé de base ; et encore, ces services ne s'occupent que de quelques enfants seulement.
- ∞ Toutes les équipes nationales ont reçu une formation et un encadrement sur l'importance de ce premier stade du développement de l'enfant et les types de programmes qui peuvent être mis au point pour le développer.
- ∞ Néanmoins, ce domaine devra faire l'objet d'une formation continue et d'une assistance consultative afin de veiller à ce que les services adéquats soient mis en place en collaboration avec les communautés afin d'assister les parents et les jeunes enfants.

***Il y a souvent confusion entre « objectifs dans le cadre de l'élaboration d'un programme » et « objectifs dans le cadre de l'élaboration de la politique ».***

- ∞ Ceux qui défendent certains programmes nationaux avaient souvent tendance à confondre le plaidoyer pour un programme avec la planification de politique.

Cette tendance se retrouve également chez certains bailleurs de fonds pour des raisons bien compréhensibles.

- ∞ Plusieurs formations et encadrements ont été nécessaires afin d'amener les décideurs à comprendre et à faire la distinction entre ces deux activités et à contribuer pleinement à l'ensemble du processus de planification de politique.
- ∞ Il faut prévoir que cette situation se représentera dans tous les pays et il convient de faire une mise au point, non seulement au début du processus, mais de façon permanente tout au long de l'exercice.

***Prévoir des plans de communication sociale pour les politiques de DIPE.***

- ∞ Les plans de communication sociale pour le plaidoyer de la politique sont d'une importance cruciale afin de pouvoir atteindre les objectifs des politiques de DIPE et il convient de les inclure comme une partie intégrante de la Politique et/ou du Plan d'Action. Néanmoins, ces plans ne pourront être élaborés avant que les stratégies, programmes et structure de la politique n'aient eux-mêmes été définis.
- ∞ Les pays d'Afrique de l'Ouest manquent généralement d'expérience en matière de plaidoyer de politique en faveur du DIPE. C'est pourquoi il convient de dispenser une formation et un soutien particulier aux activités de plaidoyer et de communication sociale.
- ∞ Nous recommandons également d'associer les responsables des médias et des relations publiques dans les structures et processus de planification de politique afin de s'assurer de leur plein et entier soutien au moment de la phase de mise en œuvre de la politique.

***Les plans de mise en œuvre, suivi, évaluation et révision annuelle doivent également faire partie intégrante des politiques de DIPE.***

- ∞ Les mécanismes de suivi et évaluation afin de garantir une certaine responsabilité comptable sont des composantes essentielles de toute politique de DIPE.
- ∞ Les ministères qui gèrent les programmes de la petite enfance ont généralement peu d'experts en suivi et évaluation. Il est donc souhaitable de prévoir au sein des Equipes nationales des représentants des services du plan, des instituts de statistiques, des universités et des instituts de recherche. Un petit nombre de ces experts pourra par la suite être recruté à long terme pour assurer l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de DIPE.
- ∞ Le plan de suivi et évaluation ne peut être totalement formulé avant que les intervenants ne soient parvenus à s'accorder sur les stratégies, les programmes et les indicateurs de base de la politique. Ce plan fait partie des toutes dernières parties à finaliser.

***Observer les processus de formulation de politique dans les pays ciblés est susceptible d'inspirer et d'inciter d'autres pays à élaborer des politiques de DIPE.***

- ∞ Le Tchad et le Niger ont été conviés à prendre part au troisième Atelier de Formation Régional en Mauritanie et cela les a incités à reconsidérer leurs

- approches de la planification de politique. Néanmoins, les discussions qui ont suivi ont démontré qu'ils n'avaient pas reçu suffisamment d'encadrement pour être capables d'appréhender tous les points essentiels de façon approfondie ou pour être en mesure de les traduire en action dans leurs pays respectifs.
- ∞ Bon nombre d'entre eux ont reconnu que la Conférence de l'UNICEF réunissant 14 pays à Dakar leur a fourni des outils et des informations sur les expériences d'autres pays et a donc été fort utile à cet égard.
  - ∞ Ce type de réunion régionale est également de nature à motiver et à guider d'autres pays d'Afrique subsaharienne qui envisagent d'élaborer des politiques de DIPE ; néanmoins, une assistance plus approfondie sera nécessaire afin qu'ils puissent mener à bien des processus de planification de politique concluants.

## **VI. Recommandations en vue de futures activités**

### ***Recommandations concernant la poursuite de l'appui aux trois pays actuels: Burkina Faso, Mauritanie et Sénégal.***

1. Envisager d'organiser une ou deux autres visites consultatives dans chacun des pays afin de les aider à :
  - ∞ Parachever et adopter leurs politiques de DIPE;
  - ∞ Parachever leur premier Plan d'Action Annuel, et/ou
  - ∞ Démarrer la phase de mise en œuvre de la politique et de planification des programmes.
2. Publier des les rapports-bilan pointus élaborés par chacun des pays dans un volume spécial avec un chapitre introductif qui synthétise et analyse les résultats et conclusions de chaque pays.
3. Elaborer un document sur le rôle de la planification des politiques et programmes dans l'atteinte des objectifs de DSRP, ODM et plans sectoriels nationaux. La Consultante attache une importance particulière à ce point.
4. Une fois les politiques adoptées, le GTDPE devra suivre la mise en œuvre de ces politiques dans chacun des trois pays, les aider activement à mobiliser des soutiens financiers supplémentaires afin d'atteindre les résultats attendus, et faire le point des enseignements tirés dans un délai d'un an suivant la finalisation de la politique.
5. Organiser un atelier régional aux alentours de la fin 2004 afin d'échanger les expériences en matière de création de consensus, adoption et mise en œuvre.
6. Plusieurs membres des trois équipes ont manifesté leur intérêt à continuer à se réunir dans l'avenir. Les représentants des autres pays, notamment le Tchad, la Gambie, le Cap Vert et le Niger ont également manifesté leur intérêt à poursuivre les débats afin d'échanger leurs expériences. Il serait intéressant pour le GTDPE de bâtir sur les fondations établies par ce projet et de réfléchir à d'autres possibilités de maintenir les échanges dans la région, sous le pilotage des trois premières Equipes nationales.

### ***Nécessité de lignes d'orientation de politique***

En se fondant sur les enseignements tirés, il serait bon d'élaborer un document qui pourrait s'intituler « **Lignes d'orientation pour une Approche Intégrée de la Planification des Politiques Nationales pour le Développement de la Petite Enfance** » afin d'aider les pays à formuler des politiques de DIPE qui soient exhaustives et fondées sur la concertation et le consensus. De très nombreuses propositions ont été formulées par la Consultante en vue de la formulation de ces lignes d'orientation de politique. Elles figurent dans les documents, rapports et exposés en PowerPoint élaborés dans le cadre du présent contrat (voir Annexe II). Un CD ROM contenant certains de ces éléments a été préparé et distribué par le BRAOC/UNICEF.

### ***Nécessité de mettre au point et d'élargir la diffusion des outils de DIPE.***

Outre les Lignes d'orientation, il convient d'élaborer des outils spécifiques en français, arabe et en langues locales sur les thèmes suivants:

- ∞ Un manuel de formation sur l'approche intégrée du développement de la petite enfance. D'excellentes présentations en PowerPoint ont été élaborées par Eveline Pressoir mais il serait bon de concevoir un manuel à emporter à l'usage des participants afin qu'ils puissent former à leur tour.
- ∞ Un module de formation sur la compétence culturelle.
- ∞ Du matériel à l'usage des parents, des manuels pour la formation des conseillers parentaux et des manuels pour la gestion des systèmes d'éducation parentale, y compris des systèmes de suivi et d'évaluation.
- ∞ Un encadrement réaliste s'impose également afin de confectionner des jeux éducatifs à faible coût à partir de matériaux locaux pour les nourrissons et les jeunes enfants ainsi que leurs parents.
- ∞ Du matériel pédagogique pour l'alphabétisation des adultes qui viendrait renforcer les compétences clé en matière d'éducation parentale. Ce matériel ne devra pas être rédigé à un niveau supérieur au quatrième niveau de lecture.
- ∞ Des outils d'évaluation des enfants dans les domaines ci-après : développement linguistique, cognitif, socio-émotionnel, moteur global et précis, et de la perception. Ces outils doivent être exploités dans le cadre d'un système prévoyant l'identification et la fourniture de services aux enfants qui ont un retard de développement, des problèmes de santé chroniques et qui souffrent de malnutrition.

### ***Un avis consultatif sera toujours utile en plus des lignes d'orientation publiées.***

Bien que les dirigeants nationaux soient tout à fait en mesure de comprendre les lignes d'orientation rédigées, il est souvent très ardu de les mettre en œuvre dans des cultures institutionnelles caractérisées par une planification centralisée, des styles de prise de décision autoritaires, de contrôle budgétaire exercé par un petit groupe de personnes, de manque de transparence et autres situations analogues.

C'est la raison pour laquelle un Consultant extérieur s'impose généralement afin d'aider les Equipes nationales à se constituer, à structurer leurs travaux, et à examiner leurs choix

à tous les stades de la définition de politique. La Consultante les forme en processus de planification participatif, méthodes de consultation et constitution du consensus, rapport et techniques de communication, etc. En effet, il s'avère parfois extrêmement difficile pour les Equipes nationales, et surtout pour les rédacteurs d'avoir accès aux personnes chargées de diriger leurs travaux. La Consultante peut aider à réunir les ministres et les techniciens de façon régulière et à maintenir le flux d'activités de façon à ce que le calendrier puisse être respecté. Chacun se fait alors « un point d'honneur » à faire en sorte que les travaux soient exécutés selon les attentes de la Consultante, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles elle continue à travailler au delà de la période de financement.

***D'autres pays en Afrique de l'ouest et du centre, et peut-être même d'autres régions d'Afrique nécessitent des services consultatifs.***

D'autres pays de la région ont sollicité une assistance consultative pour leurs processus de planification de politique de DIPE. On compte parmi les pays les plus intéressés et qui nécessitent ce type d'encadrement :

- ∞ Le Bénin
- ∞ Le Cap Vert
- ∞ Le Cameroun
- ∞ La Guinée Equatoriale
- ∞ Le Mali (indiqué par Eveline Pressoir)
- ∞ Le Niger
- ∞ Le Tchad
- ∞ La Gambie

D'autres pays pourront se joindre à cette première liste après consultation avec Eveline Pressoir. En outre, d'autres pays d'Afrique subsaharienne ont exprimé un vif intérêt à mener à bien des processus de planification de politique participatifs, notamment la Tanzanie, l'Ouganda, et la Namibie (afin de remplacer la politique actuelle).

***Apporter un soutien nouveau à l'étude d'un thème émergent : le DIPE et l'enseignement coranique.***

A la suite de mes entretiens avec des experts de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre j'ai acquis la conviction croissante que dans cette région, l'un des grands nouveaux thèmes majeurs de réflexion dans l'avenir sera la façon de fusionner l'enseignement coranique et le DIPE de qualité. Ce thème est apparu comme l'une des stratégies majeures de formulation de programmes en Mauritanie et au Burkina Faso. Les Représentants du Tchad et du Niger ont également exprimé leur vif intérêt à explorer ce thème.

Il convient donc de réfléchir à l'organisation d'un atelier pour les pays d'Afrique de l'Ouest, du centre et de l'Est sur la question, en collaboration avec les collègues du Kenya, de la Tanzanie et de Zanzibar qui ont une assez grande expérience en la matière. Ce thème pourra également intéresser la Fondation Bernard van Leer ainsi que la Fondation Aga Khan qui ont financé les programmes de Centre de Ressources Madrasa

au Kenya et à Zanzibar. Les résultats de cet atelier seront très utiles pour les programmes dans d'autres pays islamiques en Asie du Sud-Est, au Moyen Orient et en Afrique du Nord.

***Les réseaux de DIPE doivent être étendus et étoffés.***

Les membres des équipes nationales des trois pays ciblés ne font pas partie du réseau sous-régional DPE qui existe actuellement en Afrique de l'Ouest. Il est donc crucial de mettre les membres des équipes nationales en contact avec ce réseau ou alors de créer un réseau qui serait étroitement lié au premier. Un noyau dur composé de représentants des trois pays, de membres du réseau précédent, entre autres, pourra élaborer un Plan d'action pour le Réseau régional DIPE dans lequel ils s'engageront tant au nom de leur organisation qu'à titre personnel.

***Le travail de départ sur les simulations budgétaires pour la planification du DIPE est prometteur mais insuffisant.***

Le programme informatique de projections budgétaires de la Banque Mondiale pour les investissements dans le DIPE de zéro à trois ans (système de éducation parentale) et de trois à six ans (système préscolaire) est un bon début pour offrir un outil utile de simulation. La collaboration du personnel de la Banque qui a accepté de mettre ce nouvel outil à notre disposition a été fort appréciée.

Plusieurs membres des Equipes nationales ont eu du mal à appréhender et à appliquer cet outil. Ils en ont par conséquent conclu qu'il leur fallait bénéficier d'une formation pratique ainsi que d'un encadrement plus poussé que ce qui a été fourni.

Par ailleurs, ils se sont inquiété du fait que l'outil ne couvrait pas des domaines importants pour la mise en place de services intégrés de DPE tels que :

- ∞ Nuances de planification programmatique auxquelles ils sont souvent confrontés dans des situations de rareté des ressources ;
- ∞ Assistance pour la planification des services de nutrition, santé et assainissement, ou,
- ∞ Projets destinés aux enfants nécessitant une attention particulière et spécialisée (mendiants, orphelins, enfants handicapés, enfants maltraités, etc. )

Certains outils de simulation plus sophistiqués, mis au point à l'usage de certains états des Etats Unis sont également fort prometteurs. Ces outils devront être adaptés en suivant une procédure interactive menée dans le domaine avec des experts nationaux en planification. Il importe également d'explorer sérieusement certains de ces nouveaux outils de planification budgétaire afin de s'efforcer d'optimiser au maximum l'utilisation des maigres ressources disponibles.

***Accroître l'offre d'ateliers de formation.***

Il ressort des expériences avec les trois principaux pays du projet mais également avec les représentants du Tchad, du Niger et d'autres pays que de grands besoins apparaîtront pour de futures activités de formation. Il serait sage d'envisager de créer un « Fonds de Formation Inter-agence » qui pourrait prendre en compte les thèmes suivants :

- ∞ Recherche, évaluation et suivi des politiques;
- ∞ Conception, mise en œuvre et évaluation de programmes pour les projets dans chaque tranche d'âge et domaine de la protection de l'enfant ;
- ∞ Direction et coordination nationale et régionale des programmes ;
- ∞ Systèmes nationaux d'éducation parentale;
- ∞ Educateurs communautaires, administrateurs et équipes d'appui polyvalentes;
- ∞ Préparer et soutenir les éducateurs et administrateurs préscolaires ;
- ∞ Fixation de normes au niveau communautaire, sous-régional et national pour la mise en place de services globaux visant les jeunes filles et femmes enceintes, l'éducation parentale, les enfants de zéro à trois ans, les enfants de trois à huit ans, l'enseignement préscolaire, la transition vers l'école primaire et l'implication des parents dans le développement des enfants et des écoles ;
- ∞ Elaboration de programmes scolaires, méthodes, matériels et supports médiatiques;
- ∞ Mécanismes de contrôle, évaluation et suivi intégrés dans le programme, et
- ∞ activités de communication sociale et de plaidoyer pour la politique.

***Recommandation relative à la création d'instituts de formation nationaux en DIPE par rapport à la création d'un ou plusieurs instituts de formation régionaux.***

Certains ont proposé qu'un ou deux centres de formation régionaux soient créés en Afrique de l'Ouest et du Centre afin de dispenser une formation de base à des spécialistes de la petite enfance dans les pays francophones et anglophones, plutôt que d'investir dans des programmes nationaux faisant double emploi.

Néanmoins, il est clair qu'il est indispensable pour chacun de ces pays de créer un institut de formation nouveau ou alors étoffé et nettement amélioré axé sur l'éducation parentale et les approches intégrées du développement de la petite enfance, du stade prénatal jusqu'à l'âge de huit ans. Ceci implique que de nouveaux investissements substantiels aussi bien nationaux qu'internationaux seront nécessaires dans chacun de ces pays. Dans certains cas, ces programmes de formation pourront « s'appuyer » sur des projets de la Banque Mondiale (p.e. Mauritanie). Néanmoins, là aussi le mandant concerne uniquement la formation d'enseignants pour le cycle préscolaire au niveau national et régional.

Après avoir contribué à l'élaboration des programmes de formation nationaux, le centre de formation national le plus prometteur pourra être sélectionné comme centre de formation "régional" qui serait agréé auprès de l'UNESCO, de l'UNICEF ainsi qu'auprès d'autres bailleurs de fonds. Ces programmes régionaux devront également être liés à l'Institut International pour la Planification de l'Education (IIPÉ) et le GTEPT de l'ADEA .

***L'éducation parentale doit figurer en tête des priorités des futurs investissements programmatiques de la région.***

Après avoir analysé la situation des enfants, des parents et des services communautaires dans les trois pays assistés, il ressort qu'il est indispensable de mettre en place au moins un système national d'éducation parentale. Ce système national regrouperait les soins de santé prénataux et primaires de base, l'analyse des capacités des enfants, et la prise en charge des enfants à risque et en retard de développement. Ceci pourrait servir de source d'inspiration et de formation pour les autres pays de la région. Après avoir examiné ce programme et constaté ses résultats, il est fort probable que d'autres pays souhaiteront adopter des initiatives analogues. Chacun des trois projets de politique prévoit l'élaboration de systèmes nationaux d'éducation parentale afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes enfants.

Notons que dans certains pays, de petits fascicules de conseils en éducation parentale sont élaborés pour servir de base à un programme national d'éducation parentale. Néanmoins, des efforts de planification plus étendus pour la formulation de programmes intégrés seront nécessaires afin de véritablement améliorer les compétences en la matière et le développement de la petite enfance.

Il existe d'excellentes expériences en matière d'élaboration de systèmes globaux à faible coût et à impact élevé. Ces connaissances devront être mises à profit afin de contribuer à répondre aux considérables besoins des enfants et des familles dans ces pays.

***Choix de thèmes pour la prochaine réunion du GTDPE***

La prochaine réunion du GTDPE pourrait s'articuler autour de certaines des recommandations formulées dans ce rapport, au fur et à mesure que nous accumulons les acquis pour répondre aux besoins existants, afin d'étendre et d'améliorer le développement de la petite enfance en Afrique subsaharienne. Il convient plus particulièrement de dresser une liste de priorités tenant compte des points suivants:

- ∞ Concevoir des activités de suivi avec les pays qui ont parachevé leurs politiques de DIPE afin de les aider à atteindre leurs objectifs.
- ∞ Apporter un appui à la planification des politiques à d'autres pays qui ont manifesté leur intention de formuler des politiques de DIPE.
- ∞ Poursuivre le plaidoyer de politique dans les pays qui n'ont pas encore pris part aux activités de planification de politique.
- ∞ Échanger les indicateurs nationaux en matière de politiques de DIPE ainsi que les expériences nationales d'utilisation de ces indicateurs dans le temps. Cette activité comprendra : fixation et évaluation d'indicateurs, mesures, données de base, tendances et objectifs. Les résultats de ce dialogue seront communiqués à d'autres pays en Afrique et dans le monde.
- ∞ Évaluer le fonctionnement des systèmes de suivi et évaluation des politiques et apporter un appui sur demande.

***Des études comparatives pourraient être utiles à la région.***



Une série d'études comparatives portant sur les thèmes suivants pourraient être menées:

- ∞ Pratiques d'éducation des enfants dans différentes cultures.
- ∞ Etudes de cas sur les processus nationaux de planification des politiques et leurs résultats.
- ∞ Fixation de normes.
- ∞ Expériences et mesures prises afin d'assurer une meilleure protection juridique de l'enfance, par tranche d'âge.
- ∞ Evaluation de la planification et de la mise en oeuvre intégrée et collaborative des programmes intersectoriels.
- ∞ Activités de DIPE menées par les parents et participation des parents dans les programmes de DIPE.

## **VII. Conclusion**

Les processus participatif de planification des politiques menés au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal ont aidé les Equipes nationales à réfléchir à de nouvelles approches intégrées et collaboratives visant à améliorer les compétences en éducation parentale et en développement de la petite enfance. Ces processus se sont avérés très utiles pour les participants. Dans tous les pays, ils ont motivé et incité les experts nationaux à commencer à effectuer des contributions majeures sur la question. De nouveaux dirigeants et de jeunes professionnels fort prometteurs ont été identifiés, et la petite enfance est prise plus au sérieux par de nombreux décideurs nationaux. Le processus a également débouché sur de nombreuses promesses d'accroître l'investissement national dans le développement de la petite enfance. Notons aussi qu'il sera important de se pencher sur les enveloppes budgétaires consacrées à la question dans l'avenir.

Les trois politiques de DIPE ne sont pas encore parachevées, mais elles ont déjà eu un impact sur les stratégies et programmes existants. Une fois achevées à la mi-2004, il sera important de les soutenir de façon généreuse et active, et de suivre de près les résultats obtenus dans le temps.

Enfin, notons que, dans la foulée de ce projet de politique, de nombreux nouveaux partenariats se sont noués au sein des pays et entre les institutions nationales et les bailleurs de fonds internationaux ce qui devrait conduire à des avancées positives pour l'amélioration de la situation de l'enfance en Afrique de l'Ouest.

***Un grand pas en avant a été réalisé par des dirigeants courageux au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal. Ils méritent notre soutien ferme et indéfectible, au nom des enfants et des familles qu'ils servent.***

## **Annexe I**

### **Liste des Documents, Rapports et Présentations PowerPoint Élaborés par la Consultante du 28 juin 2002 au 29 octobre 2003.**

*Liste des documents et exposés PowerPoint élaborés par la Consultante en vue d'atteindre les objectifs de ce Projet GTDPE ADEA:*

#### **Mission en Mauritanie du 28 juin au 13 juillet 2002**

##### ***Documents:***

- ∞ Notes pour la Politique Nationale pour le Développement de la Petite Enfance, 2 juillet 2002
- ∞ Projections, 5 juillet 2002
- ∞ Statistiques Nationales et pour les Régions, 5 juillet 2002
- ∞ Avec Eby Ould Cheikh, Plan de Présentation : Projet de Politique Nationale pour le Développement de la Petite Enfance en Mauritanie, 8 juillet 2002
- ∞ Présentations dans la consultation nationale: Programmes Intégrés pour le Développement d'Enfants Zéro –36 Mois, 9 juillet 2002
- ∞ Rapport de Mission en Mauritanie, 26 juillet 2002
- ∞ Guide des consultations régionales en Mauritanie, 18 juillet 2002
- ∞ Recommandations : Processus pour la Formation de la Politique pour le Développement de la Petite Enfance, 26 juillet 2002
- ∞ Tableau de Stratégies Pour le Développement de la Petite Enfance en Mauritanie, 28 juillet 2002
- ∞ Plan de Financement Annuel, 28 juillet 2002
- ∞ Conseils Concernant les Contenus de la Politique pour le Développement de la Petite Enfance, 28 juillet 2002

#### **Erythrée, Seconde Conférence Internationale sur le développement de la petite enfance, 28-31 août 2002**

##### ***Documents:***

- ∞ Communication: Processus de planification de politique en cours dans trois pays d'Afrique de l'ouest, 28 août 2002
- ∞ Recommandations, Atelier n°1: Groupe de travail sur la Politique, la planification et la recherche en matière de Développement Intégré de la Petite Enfance, 31 août 2002.

**Mission au Burkina Faso, 1<sup>er</sup> au 14 Septembre 2002, et  
Premier atelier régional sur les politiques nationales de développement de la petite  
enfance, Ouagadougou, Burkina Faso, 9 - 11 Septembre 2002**

***Présentations Powerpoint:***

- ∞ Planification Participative des Politiques Nationales pour le Développement de la Petite Enfance, 8 septembre, 2002
- ∞ Participatory National Early Childhood Policy Planning, September 8, 2002 (version anglaise)

***Documents:***

- ∞ Programme pour l'Atelier Régional
- ∞ Format, Plan de Travail
- ∞ Guide des consultations régionales
- ∞ Sommaire de la Politique pour le Développement de la Petite Enfance
- ∞ Les Phases Générales de la Planification Participative des Politiques Nationales pour le Développement de la Petite Enfance
- ∞ Recommandations aux Ministres de l'Education, représentants du Gouvernement et Participants à la Minedaf VIII
- ∞ Rapport de visite par Jeannette Vogelaar, 13 Septembre 2002
- ∞ Rapport de Synthèse sur l'Atelier Régional de Ouagadougou, 24 septembre 2002
- ∞ Programme de Séjour, 31 août au 14 septembre 2002
- ∞ Rapport opérationnel sur le projet régional de planification des politiques pour le développement de la petite enfance en Afrique de l'ouest, 20 septembre 2002.

**Mission au Sénégal, 25 Janvier au 8 février 2003 et Second atelier régional sur les  
politiques nationales de développement de la petite enfance, Dakar, Sénégal, du 6 au  
7 février 2003.**

***Documents:***

- ∞ Ordre du jour et objectifs de l'Atelier Régional
- ∞ Rapport de Mission au Sénégal, du 25 janvier au 8 février 2003
- ∞ Programme de Séjour, 5 février 2003

***Présentations PowerPoint:***

- ∞ Consultations Régionales
- ∞ Planification Participative des Politiques Nationales pour le Développement de la Petite Enfance (version abrégée)

**Consultation GTDPE à La Haye, Pays Bas, du 14 au 16 avril 2003**

***PowerPoint:***

- ∞ Défis de la politique DIPE : *Le projet inter-agences avec les pays d'Afrique de l'ouest, 13 avril 2003*

***Document (avant-projet pour l'élaboration de l'exposé PowerPoint):***

- ∞ Défis des politiques de DIPE: *Le projet inter-agences avec les pays d'Afrique de l'ouest*

**Mission en Mauritanie et  
Troisième atelier régional sur les politiques nationales pour le développement de la  
petite enfance, Mauritanie, 21 au 23 juillet 2003**

***Documents élaborés***

- ∞ Ordre du jour et documents de l'atelier
- ∞ Indicateurs pour les politiques de DIPE
- ∞ Troisième Atelier sur les Politiques Nationales pour le Développement de la Petite Enfance au Burkina Faso, Mauritanie et Sénégal, 21 au 23 juillet 2003
- ∞ Rapport de Mission

***Présentations PowerPoint sur:***

- ∞ Indicateurs pour les politiques de DIPE
- ∞ Présentation du modèle de fixation des coûts de la Banque Mondiale
- ∞ Commentaires finals sur l'atelier et guide à l'usage des Equipes nationales

**Mission au Burkina Faso, 7 au 13 Septembre 2003**

***Documents:***

- ∞ Rapport de Mission, Planification des Politiques Nationales pour le Développement Intégré de la Petite Enfance, Ouagadougou, Burkina Faso, (7 – 13 Septembre 2004) 4 octobre 2003
- ∞ Guide pour la Préparation du Plan pour la Communication Sociale
- ∞ Plan pour les Ateliers Régionaux
- ∞ Programme Ateliers Régionaux
- ∞ Plan pour les Ateliers Communautaires
- ∞ Programme Ateliers Communautaires
- ∞ Sommaire Révisé pour la Politique du Burkina Faso
- ∞ Premier Plan Multisectoriel pour l'Education Parentale

**Mission au Sénégal, 13 au 20 Septembre 2003**

***Documents:***

- ∞ Rapport de Mission, appui technique: planification de la politique nationale pour le développement intégré de la petite enfance, Burkina Faso (8 – 13 Septembre 2003) et Sénégal (13 – 20 Septembre 2003), 19 Septembre 2003
- ∞ Plan de Communication Sociale de la PNDIPE, 9 septembre 2003
- ∞ Sénégal – Décisions, 19 septembre 2003
- ∞ Eléments pour le Sommaire, 19 septembre 2003

**Conférence Régionale de l'UNICEF sur le DIPE, Dakar, Sénégal, 21-23 Octobre 2003**

***Présentations PowerPoint:***

- ∞ Coopération Tripartite : Elaboration des Politiques Nationales pour le Développement de la Petite Enfance dans Trois Pays, 20 octobre 2003
- ∞ Indicateurs pour les Politiques Nationales pour le Développement Intégré de la Petite Enfance, 20 octobre 2003
- ∞ Eléments essentiels pour la définition d'une Politique Nationale pour une Approche Intégrée du Développement de la Petite Enfance, 21 octobre 2003

***Documents:***

- ∞ Recommandations de Dakar, *Conférence régionale sur la planification des politiques nationales pour une approche intégrée du développement de la petite enfance*, Dakar, Sénégal, 21 – 23 Octobre 2003 (document rédigé en français puis traduit en anglais)
- ∞ Recommandations pour la conception du Programme d'Education Parentale au Sénégal, 21 Octobre 2003

## Recommandations de Dakar

### *Conférence Régionale Sur la planification des politiques nationales pour une approche intégrée du développement de la petite enfance*

Dakar, Sénégal  
Hôtel Sofitel Teranga  
21 – 23 Octobre 2003

Les représentants et équipes de quatorze pays d’Afrique de l’Ouest et du Centre se sont réunis à Dakar afin de faire avancer la planification des politiques nationales pour une approche intégrée du développement de la petite enfance.

Pendant trois jours de travaux, les équipes et délégués nationaux se sont penchés sur les thèmes suivants :

- ∞ Politique nationale en tant que réponse globale au respect des droits des enfants ;
- ∞ La situation de l’enfance dans la région et l’utilisation d’une approche intégrée du développement pour la période allant du stade prénatal à l’âge de huit ans.
- ∞ Acquis de trois pays, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Sénégal, qui ont mené des processus participatifs de planification pour l’élaboration des politiques nationales de développement intégré de la petite enfance;
- ∞ Le rapprochement des politiques de DPE avec les Plans de réduction de la pauvreté, les Plans d’Education pour Tous, les plans sectoriels (SWAP) et l’UNDAF ;
- ∞ Les expériences de politiques nationales de DPE au Malawi, au Ghana et en Guinée ;
- ∞ Le modèle de simulation des coûts élaboré par la Banque Mondiale
- ∞ Indicateurs pour la mise en oeuvre d’une approche intégrée de la politique nationale de DPE.
- ∞ L’exploitation des moyens de communication afin de soutenir le processus de rédaction et de mise en oeuvre d’une politique nationale ;
- ∞ Les acquis, défis, enseignements tirés, les étapes suivantes, et la nécessité pour chacun des pays de progresser dans la formulation et la mise en oeuvre de leurs politiques ou stratégies nationales pour une

approche intégrée du développement de la petite enfance, du stade prénatal jusqu'à l'âge de huit ans.

De nombreux participants ont souligné que les investissements dans l'approche intégrée du développement de la petite enfance étaient essentiels afin de:

- ∞ Garantir le respect des droits des enfants ;
- ∞ Atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous ainsi que les Objectifs du Millénaire ;
- ∞ Atteindre les résultats des Plans nationaux de réduction de la pauvreté ;
- ∞ Améliorer les taux de réussite scolaire, éliminer le redoublement de classe et la déscolarisation et débloquer un pourcentage des budgets nationaux d'éducation pour accroître le volume des investissements dans le développement de la petite enfance.
- ∞ Produire des citoyens productifs, épanouis et atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté ;
- ∞ Produire des enfants sains, bien nourris et épanouis, non seulement sur le plan du développement physique et mental mais également sur le plan du développement socio-émotionnel ;
- ∞ Produire des enfants bien équilibrés sur le plan du développement socio-émotionnel afin de contribuer au maintien de la paix et de constituer une base solide pour la reconstruction des pays en situation de conflit;
- ∞ Parvenir à assurer une sécurité nationale à long terme ;

Les travaux de cette Conférence Régionale ont abouti aux recommandations ci-après :

### **Politiques nationales**

*La situation actuelle du jeune enfant touché par la pauvreté et vivant dans des situations difficiles est dramatique et préoccupante. C'est la raison pour laquelle la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre se doivent d'élaborer et de mettre en œuvre une politique nationale utilisant l'approche intégrée du développement de la petite enfance. Pour atteindre ce but, nous formulons les recommandations ci-après à l'intention des pays de la région :*

- ∞ Envisager de formuler, réaliser et mettre en œuvre une politique nationale garantissant le bon développement de tous les enfants, avec une attention particulière pour les jeunes enfants vivant dans la pauvreté ou des situations particulièrement difficiles.
- ∞ Encourager l'élaboration de politiques incluant une approche intégrée et couvrant la période allant du stade prénatal à huit ans, en mettant l'accent sur la période critique du développement de l'enfant depuis la petite enfance jusqu'à l'âge de trois ans, l'appui et l'éducation parentale et en donnant la priorité aux enfants vivant dans une pauvreté extrême ou

- sont malnutris ou alors vivant dans des conditions particulièrement difficiles (conflits, violence domestique, orphelins du Sida, handicapés, etc.)
- ∞ Élaborer la Politique en mettant en place les types d'associations suivantes ou analogues composées de citoyens de tous niveaux afin de s'assurer que cette politique constitue une réponse adéquate aux besoins et aux spécificités culturelles du pays:
    - Un Conseil National regroupant les plus hauts dirigeants et les Ministres et directeurs concernés du pays ;
    - Une équipe de planification représentative de tous les secteurs, ministres, ONG nationales et internationales, et les institutions de la société civile concernées ;
    - Une équipe de rédaction ;
    - Un forum national regroupant tous les secteurs et tous les niveaux du pays ;
  - ∞ Intégrer dans le processus de planification du pays, des représentants des communautés, des régions, des différents groupes ethniques, et autres, afin de s'assurer de leur soutien à la Politique, en accordant une attention particulière aux volets ci-après :
    - Evaluation des besoins ;
    - Cartographie des ressources locales ;
    - Idées pour la Vision nationale du développement de la petite enfance ;
    - Propositions concernant les programmes, objectifs et indicateurs à mettre en place dans le cadre de la Politique ;
  - ∞ Elaborer un Plan de Travail pour la formulation de la politique dans les meilleurs délais car les enfants ne peuvent attendre;
  - ∞ Veiller à ce que la Politique soit assortie de stratégies pour chaque stade de développement de l'enfant: pré et périnatal, de zéro trois ans, de trois à six ans, de six à huit ans et pour les enfants aux besoins particuliers (enfants touchés par les conflits, handicapés, orphelins du Sida, mendiants, de la rue, victimes de violences domestiques etc. )
  - ∞ Mettre sur pied une structure pour organiser la coordination nationale des programmes de promotion du développement de la petite enfance, préciser les rôles et attributions des organisations à tous les niveaux ;
  - ∞ Pour chaque Politique, élaborer :
    - Un plan de communication sociale pour le plaidoyer de politique ;
    - Un plan et une structure pour la mise en oeuvre de la Politique, et
    - Un plan pour l'évaluation et le suivi de la Politique ;
  - ∞ Créer un consensus sur les stratégies, les programmes, les objectifs, les indicateurs, les cibles et les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires, afin de parvenir à une approbation et une adoption rapide de la Politique ;



- ∞ Élaborer un Plan Opérationnel chaque année et à chaque niveau: communauté, arrondissement, province/département/état et national en prévoyant une coordination à chacun de ces niveaux ;
- ∞ Mettre sur pied un Conseil National permanent et multisectoriel chargé de la coordination regroupant les représentants de tous es ministères concernés, les institutions de la société civile, notamment les grandes ONG nationales et internationales, les associations religieuses et les différents groupes ethniques ;
- ∞ Étudier la possibilité de créer des programmes intégrés au niveau provincial, arrondissement et surtout communautaire ;
- ∞ Créer une Commission des Partenaires (institutions bi- et multilatérales ainsi que les ONG nationales et internationales) afin de créer une « mosaïque » de soutien aux programmes prioritaires de la Politique ;
- ∞ Envisager la possibilité de créer des "lettres d'intention" entre les ministères, les ONG et les institutions afin de soutenir la mise en oeuvre de la Politique ;
- ∞ Pour les pays disposant de nombreux plans et politiques soutenant le développement du jeune enfant, il faudrait envisager de :
  - Élaborer, à tout le moins, un document sur la **Stratégie Nationale d'Approche Intégrée du développement de la petite enfance**,
  - Réfléchir à la situation, aux besoins et aux problèmes des jeunes enfants et de leurs parents qui n'ont pas encore été abordés et aux lacunes dans les plans et politiques existants;
  - Créer des systèmes de coordination ou renforcer les systèmes existants ;
  - Élaborer dans la mesure du possible, des plans pour une approche intégrée du développement du jeune enfant à différents niveaux dans le pays ;
  - Réfléchir à la formulation d'une politique complète pour l'avenir ;

### **Sensibilisation des Directeurs et dirigeants nationaux**

*Les pays ont besoin d'être épaulés dans leur tâche de sensibilisation des dirigeants et décideurs nationaux, car le bon développement des jeunes enfants est indispensable pour pouvoir atteindre non seulement les objectifs et cibles d'indicateurs fixés par les plans nationaux mais également les objectifs de sécurité nationale, de respect des droits fondamentaux de l'homme, de réduction de la pauvreté et de développement socioéconomique du pays ; nous recommandons donc aux pays de :*

- ∞ Préparer une liste d'arguments permettant de convaincre de l'importance des politiques de développement de la petite enfance et d'accroître les investissements dans l'enfance ;

- ∞ Rattacher directement les politiques de développement de la petite enfance aux plans de Réduction de la pauvreté, d'éducation pour tous, d'approches sectorielles (SWAPs) et des plans et politiques sectorielles (éducation, santé, nutrition, eau et assainissement, etc).
- ∞ Renforcer leurs activités de sensibilisation en s'inspirant des exposés sur l'importance de l'investissement dans le développement de la petite enfance présentés lors de conférences régionales telles que :
  - ∞ Biennale de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA)
  - ∞ Réunions des Ministres des Finances de l'Union Monétaire Ouest Africaine
  - ∞ Réunions de l'Union Douanière et Economique des Etats d'Afrique Centrale (UDEAC)
  - ∞ Réunions de la Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale (CEMAC)
  - ∞ Réunions de la CEDEAO
  - ∞ Réunions de l'Union Africaine
  - ∞ Autres

### **Les enfants en situation de conflit**

*Selon les études de l'UNICEF, les enfants et les femmes sont les premières victimes des conflits. Les enfants souffrent de ces situations sur plusieurs plans : développement, éducation, nutrition, santé et non respect des droits fondamentaux ; pour y remédier, il convient de protéger les enfants et d'assurer l'offre permanente de services intégrés : pour ce faire, nous recommandons que :*

- ∞ L'UNICEF propose d'organiser une réunion au Sommet avec la Banque Mondiale et les Nations Unies regroupant les Dirigeants d'Afrique de l'Ouest et du Centre, leurs directeurs de la sécurité et les chefs des partis d'opposition, afin de débattre de l'impact des conflits sur la survie et le développement des jeunes enfants ainsi que de leur incidence sur le développement national et régional.

### **Accroître les investissements dans le développement de la petite enfance**

*Tous les pays doivent accroître leurs investissements dans le développement de la petite enfance. Nous recommandons donc l'application des mesures ci-après à tous les pays:*

- ∞ Réaliser une étude détaillée pour l'élaboration des budgets et coûts de chaque Politique Nationale qui sera nécessaire pour l'élaboration et la

- mise en œuvre de programmes adoptant une approche intégrée du développement de la petite enfance.
- ∞ Analyser sur une base annuelle les investissements dans les services aux jeunes enfants et leur impact.
  - ∞ Réaliser une étude et une réaffectation des ressources humaines et financières afin de maximiser leur utilisation et d'atteindre les résultats visés par la politique;
  - ∞ Envisager d'appliquer les objectifs financiers suivants :
    - Consacrer 2% du budget national au développement de la petite enfance ;
    - Consacrer 4% à 6% du Budget de l'Education Nationale à l'éducation communautaire pour le développement de la petite enfance et à l'éducation parentale ;
    - Affecter 1% du Produit Intérieur Brut (PIB) à la santé et à la nutrition des enfants ;
    - Accroître les budgets alloués aux enfants en situation difficile, selon les besoins (enfants handicapés, mendiants, touchés par les conflits ou victimes de violences domestiques, enfants exploités pour effectuer des travaux pénibles, orphelins du Sida, etc.)
    - Créer un Fonds National pour le développement de la petite enfance afin de susciter la mise sur pied des programmes innovateurs intégrant deux secteurs ou plus ;

## **Partenariats**

*Il convient de développer les partenariats ainsi que la coordination nationale des investissements internationaux et régionaux dans le développement de la petite enfance en accord avec les priorités de politique ; il est recommandé aux pays de :*

- ∞ Nouer des partenariats à tous les niveaux entre les administrations publiques et les communautés, les ONG nationales et internationales, les groupements religieux, et les autres institutions de la société civile ;
- ∞ Créer une Commission Nationale des Partenaires regroupant les institutions internationales, les ONG et les fondations nationales et internationales autour des points de convergence suivants:
  - Appui aux priorités de la politique ;
  - Accroissement des investissements dans la petite enfance ;
  - Protection et accroissement des budgets nationaux destinés au développement de la petite enfance ;
  - Mise en place d'une coordination nationale en vue de l'élaboration de programmes consacrés à la petite enfance.

## **L'échange d'expériences**

*L'échange d'expériences en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques nationales de développement de la petite enfance revêt une importance fondamentale. L'appui des institutions régionales et internationales ainsi que celui des ONG pour l'intensification de ces échanges est crucial. Nous recommandons donc :*

- ∞ L'organisation d'ateliers nationaux tous les six mois afin de passer en revue les acquis, les défis et les étapes suivantes dans chaque pays en matière d'élaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques pour une approche intégrée du développement de la petite enfance.
- ∞ L'envoi d'un court rapport sur chaque atelier national aux Bureaux nationaux de l'Unicef puis au bureau régional (UNICEF/WACARO), à l'ADEA, ainsi qu'aux autres pays de la région afin que tous soient convenablement informés des progrès réalisés dans les autres pays ;
- ∞ L'organisation de la Troisième Conférence Internationale sur le développement de la petite enfance dans un pays d'Afrique de l'Ouest au cours du premier semestre 2005, puis ensuite, la convocation d'une conférence régionale annuelle.
- ∞ Promouvoir et favoriser les visites d'échanges, les voyages d'étude, ou les activités d'échange entre pays afin d'exploiter au maximum les enseignements tirés dans les pays pilotes tels que le Burkina Faso, le Ghana, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal.
- ∞ Mettre en place un groupe de dirigeants politiques nationaux (un représentant par pays) afin d'élaborer un programme annuel et des activités de promotion d'échange d'informations sur les politiques, dont leur élaboration et leur mise en œuvre .
- ∞ Convoquer dans un délai d'un an, un Atelier Régional sur les Indicateurs de la Politique Nationale de développement de la petite enfance.

### **Appui aux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre**

*Les meilleurs spécialistes dans les domaines de la santé, la nutrition, l'assainissement, l'éducation et la protection juridique de chaque pays sont actuellement mobilisés pour la formulation de politiques pour une approche intégrée du développement de la petite enfance, mais chacun de ces pays a ses spécificités en matière de coûts et de besoins techniques pour la définition des politiques et nécessite donc un appui de la part des différentes institutions et ONG internationales.*

Au cours de la conférence plusieurs délégations ont exprimé leur besoin urgent d'appui dans les domaines suivants, pour la formulation et la mise en œuvre de leurs politiques :

- ∞ Assistance Technique

- Consultants nationaux et régionaux
- Consultants Internationaux
- ∞ Assistance Financière
  - Coûts relatifs à l'Equipe de planification
  - Planification et organisation d'ateliers de consultation communautaires, régionaux et nationaux
  - Déplacements pour participer aux ateliers régionaux et nationaux
  - Forums Nationaux
- ∞ Visites d'échanges entre pays et autres activités du réseau de développement de la petite enfance
- ∞ Ateliers de formation sur l'approche intégrée et de nombreux autres thèmes ;
- ∞ Echanges et appui exploitant les ressources d'Internet

*Les représentants des institutions et des pays qui ont pris part à cette conférence ont exprimé leur engagement ferme à poursuivre la lutte en faveur du développement de la petite enfance dans le but de garantir le respect des droits des enfants et de faire en sorte que tous les enfants soient en bonne santé, bien nourris, stimulés, en sécurité, heureux, en mesure de réussir à l'école et de devenir des citoyens épanouis et productifs.*

## Notes de fin

---

<sup>i</sup> Kate Torkington, Projet du GTDPE sur les politiques: Rapport de Synthèse, Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas/ADEA, 1<sup>er</sup> octobre 2001.

<sup>ii</sup> Cadre d'Action de Dakar « Education pour tous : respecter nos engagements collectifs », Forum Mondial de l'Education, 28 avril 2000.

<sup>iii</sup> Rapport de la Septième Conférence des Ministres Africains de l'Education, MINEDAF VII, Avril, 1998.

<sup>iv</sup> L'éducation de base est ici définie afin d'inclure le développement de la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire, l'alphabetisation des jeunes et des adultes ainsi que la formation pédagogique des enseignants.

<sup>v</sup> UNICEF, *Situation de l'enfance dans le monde*, 1999.

<sup>vi</sup> D'un point de vue opérationnel, l'éducation comprend les systèmes éducatifs formels et non formels qui ont des buts et objectifs centraux, une structure organisationnelle, des enseignants ou des instructeurs, des contenus bien énoncés, des méthodes et supports pédagogiques ainsi qu'une couverture de population significative.